



ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 17/07/2020

Votre annonce n°**20-91277** est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.
La DILA en qualité d'éditeur officiel se réserve le droit, si nécessaire, de vous la retourner pour compléments ou précisions.
Dans ce cas vous en serez averti immédiatement par voie de messagerie.

Sous cette réserve, la Direction de l'information légale et administrative s'engage à diffuser cette annonce dans les plus brefs délais.

[Imprimer](#)

[Retour](#)

M1 - Formulaire Avis de marché

Aperçu de l'annonce

Avis de marché

Département(s) de publication : **59**
Annonce No **20-91277**
Services

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Cté de Communes des Hauts de Flandre.
Correspondant : M. le président, 468, rue de la Couronne de BIERNE 59380 Berguestél. : 03-28-29-09-99courriel : marieclaire.tyberghein@cchf.fr adresse internet : <http://www.cchf>.
Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.marchespublics596280.fr>.

Objet du marché : **marché de services relatif aux transports d'adolescents pour les activités de loisirs organisées par la CCHF, transports de personnes (élus, personnel et autres) lors de l'organisation de festivités ou autres , aller et/ou retour par les différents services de la CCHF. L'objet du marché est de répondre aux besoins de transports non urbains de personnes (adultes et/ou enfants, transports en dépose minute, à la journée ou à la demi-journée, en période scolaire ou non) comportant la mise à disposition de minibus et/ou cars avec chauffeurs, qui émanent des différents services de la Communauté de Communes des Hauts de Flandre sur l'ensemble de son territoire. Les prestations de transport routier par minibus et/ou car concernent des destinations locales, régionales, nationales et internationales.**

Caractéristiques principales :

les prestations sont réparties en 3 lots géographiques, attribués par marchés séparés. Les prestations concernent essentiellement des allers-retours. Le titulaire fixe le prix de sa prestation de manière forfaitaire pour chaque destination. Le prix étant établi de manière forfaitaire, il doit tenir compte de l'ensemble des contraintes inhérentes au voyage telles que le temps d'attente et de repos du chauffeur ainsi que ses frais de restauration, les frais de péage, les frais de parking, de dépannage.

Cette liste est purement indicative et en aucun cas limitative. A ce titre, aucun supplément de prix, pour quelque raison que ce soit, ne pourra être demandé à la Communauté de Communes des Hauts de Flandre.

Dans la mesure où les dates de sorties ne sont pas toutes précisées, il peut y avoir l'obligation d'assurer plusieurs transports le même jour

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : accord-Cadre à bons de commande, passé par un pouvoir adjudicateur avec un seuil minimum annuel et un seuil maximum annuel de commandes, sans remise en compétition lors de l'attribution des bons de commande, en application des articles R2162-2 alinéa 2 et R2162-13 à R2162-14 du code de la commande publique.

Après réception et examen des candidatures et des offres, si l'acheteur public le juge nécessaire, il peut procéder à la régularisation des offres irrégulières (à la condition qu'elles ne soient pas anormalement basses) et/ou inacceptables au sens de l'article R. 2152-2 du code de la commande publique.

Dans un second temps, l'acheteur public peut, en vue de consolider le cadrage des propositions techniques des soumissionnaires et leurs adéquations avec les offres financières, engager les négociations avec les 3 (trois) premières offres issues d'un premier classement dont les candidatures ont été déclarées recevables et les offres régulières.

La négociation pourra porter notamment sur : la demande de mise en conformité des offres irrégulières ou inacceptables, le prix et/ou les conditions d'exécution de l'offre proposée par le soumissionnaire.

Refus des variantes.

Possibilité de présenter une offre pour plusieurs lots.

Durée du marché ou délai d'exécution : 12 mois à compter de la notification du marché.

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 15 septembre 2020.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 ,46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après);
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés;
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail).

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;
- Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi;
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique;
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature;
- Document prouvant que le candidat dispose d'une autorisation spécifique ou est membre d'une organisation spécifique pour pouvoir fournir, dans leur pays d'origine, le service concerné;
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>).

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT1) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail;

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus.

Autres renseignements demandés :

- Autres renseignements demandés : un mémoire technique.
le candidat précisera la qualité des véhicules mis à disposition dans le cadre des prestations. Il différenciera notamment l'équipement des véhicules qu'il propose selon les catégories standard et de luxe et précisera l'étendue de son parc (nombre et types de véhicules, ancienneté du parc). Il donnera des informations sur l'accueil et la prise en charge du handicap, les dispositifs de protection de l'environnement et de développement durable mis en œuvre dans le cadre de l'exécution des prestations. Le candidat indiquera ses délais pour répondre à une éventuelle commande de prestation dans l'urgence.
La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : OUI

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- prix : 70 %;
- valeur technique : 30 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 3 septembre 2020, à 11 h 30.

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : MAPA 2020-11.

Renseignements complémentaires : les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du soumissionnaire sont :

- Références des principales fournitures ou des principaux services fournis sur trois ans.
- Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont l'opérateur économique dispose pour l'exécution du marché.
- Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur trois ans.
- Indication s'il est nécessaire pour l'opérateur économique qu'il dispose d'une autorisation spécifique ou d'être membre d'une organisation spécifique pour pouvoir fournir dans son pays d'origine le service concerné.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

uniquement par transmission électronique via la plateforme : www.marchespublics596280.fr

Les soumissionnaires présenteront leur réponse dans un fichier comprenant à la fois les documents relatifs à la candidature et ceux relatifs à l'offre. Les candidats ne peuvent pas recourir à des modes différenciés de transmission pour la candidature et pour l'offre.

Dans un objectif de simplification et de traçabilité de l'archivage électronique (un seul fichier par acte d'engagement) et afin de faciliter l'exploitation des documents électroniques par la CCHF, il est recommandé à l'attributaire de privilégier la signature au format Pades. Une notice d'utilisation est jointe au DCE.

D'Autres formats sont néanmoins à sa disposition (Xades ou Cades).

Dispositions relatives à la copie de sauvegarde

En cas de transmission dématérialisée, une copie de sauvegarde établie sur support papier ou sur support physique électronique (clé usb, cd...) peut être envoyée ou remise par le soumissionnaire de la façon suivante :

- sur un support papier et adressées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal.
- sur un support papier et remise sous pli cacheté au service de la commande publique, au pôle CCHF de Bergues contre récépissé.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17 juillet 2020.

Mots descripteurs : Transport.

Renseignements relatifs aux lots :

Lot(s) 1. -

Secteur n° 1 /Communes de Bambecque - bergues - herzeele - hondschoote - hoymille - killem - oost Cappel - quaëdypre - rexpœde - socx - uxem - warhem - west Cappel - wormhout et Wylder : minimum annuel : 1 000euros Ht/Maximum annuel : 12 000euros (H.T.).

Lot(s) 2. -

Secteur n° 2 /Communes de Bierne - bissezeele - bollezeele - crochte - drincham - eringhem - esquelbecq - ledringhem - merckeghem - pitgam - steene et Zégerscappel : minimum annuel : 1 000euros (H.T.) / maximum annuel : 12 000euros (H.T.).

Lot(s) 3. -

Secteur n° 3 /Communes de Broxeele - brouckerque - cappellebrouck - holque - lederzeele - looberghe - millam - nieurlet - saint Momelin - saint Pierrebrouck - volckerinckhove - watten et Wulverdinghe : minimum annuel : 2 000euros (H.T.) / maximum annuel : 56 000euros (H.T.).

Éléments non publiés

Éléments de facturation :

Numéro d'engagement juridique : MARCHES_PUBLICS

Classe de profil : Autres organismes publics

Siret : 20004095400014

Libellé de la facture : Communauté Communes Hauts de Flandre 468, rue de la Couronne de Bierne 59380 Bergues

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 3 septembre 2020

Objet de l'avis : MAPA 2020-11 : TRANSPORT DE PERSONNES POUR LES ACTIVITES DE LOISIRS, FESTIVITES OU AUTRES EVENEMENTS ORGANISES PAR LA CCHF

Nom de l'organisme : Cté de Communes des Hauts de Flandre

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

[Imprimer](#)

[Retour](#)

